COMMISSION D'APPEL STATUTS ET REGLEMENTS

PV N° 23 du 31 Janvier 2019

Président : Mr VILAIN
Présents : Mrs BONHOMME- GIBERT

FU NARBONNE

Appel recevable du FU NARBONNE d'une décision la commission des statuts et règlements PV N°22 du 24.01.2018, donnant :

Match perdu au club de FU NARBONNE pour la rencontre :
HAUT MINERVOIS contre FU NARBONNE
Du 19 Janvier 2019
U15 Challenge Loubatieres.

Personnes convoquées :

FU NARBONNE :
ESPIC Philippe, Dirigeant Responsable.

HAUT MINERVOIS :
PETIT Remi, Dirigeant Responsable.

Tous munis de leur licence,

Sont convoqués au siège du district de l'Aude de football le Lundi 11 Février 2019 à 19h45.

Le Président,

VILAIN Grégory